



Indiquer la part des candidates femmes (en pourcentage), le cas échéant arrondi à l'entier : 0

~~supérieur~~ (rayer la mention inutile),

inférieur (rayer la mention inutile).

Rappel des conditions ayant trait à la qualité de candidat :

- justifier des conditions requises pour être électeur,
- ne pas être en congé de longue maladie ou de longue durée,
- ne pas avoir été frappé d'une sanction disciplinaire du 3<sup>ème</sup> groupe (sauf amnistie ou effacement),
- ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues aux articles L 5 et L 6 du code électoral.

Rappel des conditions ayant trait aux organisations syndicales :

Peuvent présenter des candidats, les organisations syndicales :

- de fonctionnaires, qui sont constituées depuis au moins 2 ans (à partir du dépôt légal des statuts) et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance.
- de fonctionnaires affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui justifie des conditions précitées.

Nom et prénoms du délégué de liste : DARMEY Alain

CGT 263 rue de Paris 93515 MONTREUIL Cedex

Le cas échéant,

Nom et prénoms du délégué de liste suppléant: DELAVOUX Sébastien

Adresse de l'organisation syndicale : CGT 263 rue de Paris 93515 MONTREUIL Cedex

Signature du représentant de l'organisation syndicale concernée (préciser la qualité)

*Le délégué de liste*

A. DARMEY.



Les déclarations individuelles de candidatures doivent être jointes à la présente liste.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE SAPEURS POMPIERS  
ET PATS FORCE OUVRIÈRE affilié à la FÉDÉRATION DES PERSONNELS DES  
SERVICES PUBLICS ET DE SANTÉ FORCE OUVRIÈRE

LISTE DES CANDIDATS RELATIVE  
A L'ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
PARITAIRE NATIONALE  
Catégorie A  
DU 6 DECEMBRE 2018

N°	Titre - Nom – Prénom	Grade	Genre	Collectivité
<b>Groupe 6</b>				
1	MOULART BRUNO	Colonel Hors classe	Masculin	Sdis du Nord
2	DELCROIX FREDERIC	Colonel Hors classe	Masculin	Sdis de la Creuse
3	JERPAN CHRISTOPHE	Médecin classe exceptionnelle	Masculin	Sdis de la Guadeloupe
4	BARTHOD PHILIPPE	Colonel Hors classe	Masculin	Sdis du Nord
5	ALAVOINE EMMANUELLE	Pharmacienne classe exceptionnelle	Féminin	Sdis du Nord
6	MILLOT ERIC	Médecin classe exceptionnelle	Masculin	Sdis de Seine et Marne

LISTE DES CANDIDATS RELATIVE

Fédération FORCE OUVRIERE des Personnels des Services Publics et de Santé  
153-155, rue de Rome 75017 PARIS.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE SAPEURS POMPIERS  
ET PATS FORCE OUVRIÈRE affilié à la FÉDÉRATION DES PERSONNELS DES  
SERVICES PUBLICS ET DE SANTÉ FORCE OUVRIÈRE

A L'ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
PARITAIRE NATIONALE  
Catégorie A  
DU 6 DECEMBRE 2018

*SUITE*

N°	Titre - Nom – Prénom	Grade	Genre	Collectivité
<b>Groupe 5</b>				
1	CHAUVET FRANCOIS	Lieutenant-Colonel	Masculin	Sdis de Haute Garonne
2	GIBERT BRUNO	Cadre de santé 1ere classe	Masculin	Sdis de Seine et Marne
3	LIAGRE HUGUES	Lieutenant-Colonel	Masculin	Sdis du Nord
4	BRIOIS DIDIER	Médecin classe normale	Masculin	Sdis de l'Aude
5	CAUMES CHRISTIAN	Commandant	Masculin	Sdis des Alpes Maritimes
6	PAKITO RENE	Capitaine	Masculin	Sdis de la Guadeloupe
7	MARECHAL MARC	Commandant	Masculin	Sdis des Alpes Maritimes
8	LAVAL ANNE	Infirmière classe	Féminin	Sdis de la Haute Vienne
9	SABOURDY AURELIEN	Commandant	Masculin	Sdis de la Haute Vienne
10	ROUCH ANNE-LAURE	Pharmacienne Hors classe	Féminin	Sdis de l'Aude
11	VERSTRAETE EDDY	Lieutenant-Colonel	Masculin	Sdis de Seine et Marne
12	BELLONDRADE CHRISTIAN	Lieutenant-Colonel	Masculin	Sdis de l'Aude
13	LATHIERE EMMANUEL	Capitaine	Masculin	Sdis des Alpes Maritimes
14	WALDECK STEEVES	Capitaine	Masculin	Sdis du Bas Rhin
15	MICHEL DOMINIQUE	Capitaine	Masculin	Sdis du Tarn et Garonne
16	QUEVILLON JEAN CHARLES	Capitaine	Masculin	Sdis du Nord



UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE SAPEURS POMPIERS  
ET PATS FORCE OUVRIÈRE affilié à la FÉDÉRATION DES PERSONNELS DES  
SERVICES PUBLICS ET DE SANTÉ FORCE OUVRIÈRE

**PIECES JOINTES : 22 Candidatures Individuelles.**

**Nombre total de FEMMES : 3**

**groupe hiérarchique 6 : 6**

**Nombre total d'HOMMES : 19**

**groupe hiérarchique 5 : 16**

**Délégué de liste : JANVIER Pierrick**

- ✓ **Adresse de l'organisation syndicale :**  
**Fédération des Personnels des Services publics et de Santé Force**  
**Ouvrière**  
**153-155, rue de Rome 75017 PARIS.**

**Délégué de liste adjoint : GIBERT Bruno**

- **Fédération des Personnels des Services publics et de Santé**  
**Force Ouvrière**  
**153-155, rue de Rome 75017 PARIS.**

Fait à Paris  
Le 25/10/2018

**Le délégué de liste Force Ouvrière**



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
DES OFFICIERS DE SPP  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE - CATÉGORIE A  
Scrutin du 6 décembre 2018

Liste présentée par la Fédération UNSa TERRITORIAUX

Groupe hiérarchique 5

	Nom-Prénom	Grade	Structure	Sexe
1	FRANCOIS Jérôme	Commandant	SDIS 95	H
2	FAURE Matthieu	Commandant	SDIS 70	H
3	ISNER Benoit	Capitaine	SDIS 33	H
4	GRAND BOIS Chantal	Commandant	SDIS 973	F
5	THIEBAUT Jean-François	Cadre de santé 1ère classe	SDIS 95	H
6	OLINY Pierre, Steve	Commandant	SDIS 59	H
7	VERRIEST Franck	Commandant	SDIS 13	H
8	BEAMONTE Alain	Capitaine	SDIS 33	H
9	JOURDAIN Julie	Capitaine	SDIS 95	F
10	DULAU Julien	Capitaine	SDIS 33	H
11	CAMPINCHI Antoine	Commandant	SDIS 2A	H
12	DENIZOT Stéphane	Commandant	SDIS 70	H
13	PETIT Aurélien	Capitaine	SDIS 33	H
14	DE PACHTERE Olivier	Capitaine	SDIS 95	H
15				
16				
17				
18				
19				
20				

Groupe hiérarchique 6

	Nom-Prénom	Grade	Structure	Sexe
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

Liste établie à 16 candidats dont 2 femmes et 14 hommes

Délégué de liste

FRANCOIS Jérôme

FRANCOIS Jérôme



**SPASDIS-CFTC**

Dialogue et Respect, Proposition et Détermination

Election des représentants du personnel

Commission administrative paritaire nationale des officiers de sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A instituée auprès du Centre national de la fonction publique territoriale

Scrutin du 6 décembre 2018

**CFTC - Sapeurs Pompiers et Agents des SDIS**

Numéro d'ordre - Nom prénoms et grade - Sexe

**Groupe hiérarchique 6 (groupe supérieur)**

1. PINCEDE Laurence - Pharmacien de Classe Exceptionnelle – Femme (SDIS 80)
2. AGOPIAN Philippe - Médecin de Classe Exceptionnelle – Homme (SDIS 13)

**Groupe hiérarchique 5 (groupe de base)**

1. COUSIN Eric - Commandant – Homme (SDIS 41)
2. DUVEAUX Christophe - Cadre de Santé de 2<sup>ème</sup> classe – Homme (SDIS 37)
3. LAVIGNE Benoit - Capitaine – Homme (SDIS 16)
4. CANELLAS Robert - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 77)
5. RICHEZ Laurent - Capitaine – Homme (SDIS 59)
6. ADRIEN Lionel - Infirmier de Classe Supérieure – Homme (SDIS 50)
7. ROBERT Pascale - Capitaine – Femme (SDIS 24)
8. GIRARD Bruno - Commandant – Homme (SDIS 47)
9. SEGUIN Philippe - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 41)
10. PACOME Yvan - Commandant – Homme (SDIS 84)
11. GROISILLIER Thierry - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 17)
12. ROYER Jean-Marie - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 76)
13. PIET Bernard - Commandant – Homme (SDIS 40)
14. ANDRIEU Jérôme - Cadre de Santé de 1<sup>ère</sup> classe – Homme (SDIS 15)
15. ARGUEIL Denis - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 34)
16. LAURENT Marc - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 62)
17. GUERIN Fabien - Infirmier Hors Classe – Homme (SDIS 62)
18. LARRIEU Eric - Lieutenant-colonel – Homme (SDIS 34)
19. BORDE Damien - Capitaine – Homme (SDIS 41)
20. BAYOT Bernard - Commandant – Homme (SDIS 62)

Nombre de candidates pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 2

Nombre de candidats pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 20

Nombre total de candidats pour les groupes hiérarchique 6 et 5 : 22

Part des candidats hommes (*en pourcentage*), le cas échéant, arrondi à l'entier :

. supérieur (*ayer la mention inutile*) : 50 %

. inférieur (*ayer la mention inutile*)

Part des candidates femmes (*en pourcentage*), le cas échéant arrondi à l'entier :

. supérieur (*ayer la mention inutile*)

. inférieur (*ayer la mention inutile*) : 5 %

Rappel des conditions ayant trait à la qualité de candidat :

- justifier des conditions requises pour être électeur,
- ne pas être en congé de longue maladie ou de longue durée,
- ne pas avoir été frappé d'une sanction disciplinaire du 3<sup>ème</sup> groupe (sauf amnistie ou effacement),
- ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues aux articles L 5 et L 6 du code électoral.

Rappel des conditions ayant trait aux organisations syndicales :

Peuvent présenter des candidats, les organisations syndicales :

- de fonctionnaires, qui sont constituées depuis au moins 2 ans (à partir du dépôt légal des statuts) et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance.
- de fonctionnaires affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui justifie des conditions précitées.

Nom et prénoms du délégué de liste : DUVEAUX Christophe

Adresse de l'organisation syndicale :

SPASDIS-CFTC  
Maison des Sociétés  
16 rue Aristide Briand  
62000 ARRAS

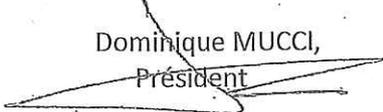
Le cas échéant,

Nom et prénoms du délégué de liste suppléant : PERRIN Frédéric

Adresse de l'organisation syndicale :

SPASDIS-CFTC  
Maison des Sociétés  
16 rue Aristide Briand  
62000 ARRAS

Signature du représentant de l'organisation syndicale concernée (préciser la qualité)

  
Dominique MUCCI,  
Président

Les déclarations individuelles de candidatures doivent être jointes à la présente liste.



**Fédération Autonome SPP-PATS**  
**Affiliée à la FA-FPT affiliée à la FA-FP**

### Election des représentants du personnel

Commission administrative paritaire nationale des officiers de sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A instituée auprès du Centre national de la fonction publique territoriale

Scrutin du 6 décembre 2018

Nom de l'organisation syndicale présentant une liste de candidats (*indiquer s'il y a lieu l'affiliation à une union nationale voire une fusion n précisant la date de constitution de l'organisation syndicale, de l'affiliation à une union dont les statuts déterminent le titre et prévoient l'existence d'organes dirigeants propres désignés par une instance délibérante et des moyens permanents, de la création par fusion de syndicats etc...*)

**Fédération Autonome des Sapeurs-Pompiers professionnels et des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisé (FA/SPP-PATS) affiliée à la FA-FPT (Fédération Autonome de la Fonction publique territoriale) affiliée à la FA-FP (Fédération Autonome de la Fonction publique)**

Groupe hiérarchique 6 (*groupe supérieur*) : nombre pair de candidats au plus égal à 12

Groupe hiérarchique 5 (*groupe de base*) : nombre pair de candidats au plus égal à 20

Ordre de présentation	NOM et Prénom	Grade	Sexe
1	COUSSEAU Pascal	Capitaine	Monsieur
2	POMMEREAU Yann	Capitaine	Monsieur
3	MANI Gaëlle	Capitaine	Madame
4	GAILLET Jean-Claude	Lieutenant-Colonel	Monsieur
5	SCHMITT Vincent	Commandant	Monsieur
6	DORMENIL Patrice	Capitaine	Monsieur
7	RACOUA Patrick	Commandant	Monsieur
8	KELLER Thomas	Commandant	Monsieur
9	WINNICKI Pascal	Commandant	Monsieur
10	TARROUX Philippe	Commandant	Monsieur

Indiquer le nombre de candidates pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 1

Indiquer le nombre de candidats pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 9

Indiquer le nombre total de candidats pour les groupes hiérarchique 6 et 5 (*les listes comportant au moins 10 noms sont admises. Le nombre maximal est fixé à 32*). : 10

Indiquer la part des candidats hommes (en pourcentage), le cas échéant, arrondi à l'entier :

. supérieur (rayer la mention inutile) : 0

. inférieur (rayer la mention inutile). 90%

Indiquer la part des candidates femmes (en pourcentage), le cas échéant arrondi à l'entier :

. supérieur (rayer la mention inutile), 0%

. inférieur (rayer la mention inutile). 10%

Rappel des conditions ayant trait à la qualité de candidat :

- justifier des conditions requises pour être électeur,
- ne pas être en congé de longue maladie ou de longue durée,
- ne pas avoir été frappé d'une sanction disciplinaire du 3<sup>ème</sup> groupe (sauf amnistie ou effacement),
- ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues aux articles L 5 et L 6 du code électoral.

Rappel des conditions ayant trait aux organisations syndicales :

Peuvent présenter des candidats, les organisations syndicales :

- de fonctionnaires, qui sont constituées, depuis au moins 2 ans (à partir du dépôt légal des statuts) et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance.
- de fonctionnaires affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui justifie des conditions précitées.

Nom et prénoms du délégué de liste

Grade ou emploi : **Lieutenant Hors Classe JORDAN Jean-Marc**

**FA/SPP-PATS, 285 avenue des Maurettes, 06270 Villeneuve Loubet**

Le cas échéant,

Nom et prénoms du délégué de liste suppléant

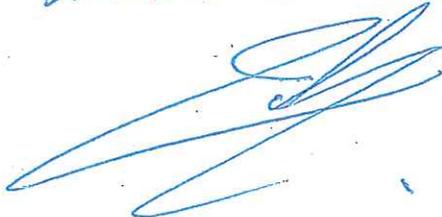
Grade ou emploi : **Capitaine COUSSEAU Pascal**

Adresse de l'organisation syndicale :

**FA/SPP-PATS, 285 avenue des Maurettes, 06270 Villeneuve Loubet**

Signature du représentant de l'organisation syndicale concernée (préciser la qualité)

*Membre du Bureau*





Election des représentants du personnel

Commission administrative paritaire nationale des officiers de sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A instituée auprès du Centre national de la fonction publique territoriale

Scrutin du 6 décembre 2018

**Syndicat National des sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés et des agents de la sécurité civile**  
*Union des syndicats des personnels des SDIS de France*  
 (date de dépôt des premiers statuts 1975)

Numéro d'ordre Nom prénoms et grade

Sexe (madame ou monsieur)

Groupe hiérarchique 6 (*groupe supérieur*) : nombre pair de candidats au plus égal à 12

1	GAVEL Yves	Colonel Hors Classe (55)	Monsieur
2	LASSIETTE Francis	Colonel Hors Classe (78)	Monsieur
3	LECOEUVRE Valéry	Médecin de Classe Exceptionnelle (59)	Monsieur
4	DUQUESNE Jean-Michel	Médecin de Classe Exceptionnelle (78)	Monsieur
5	WOLLAERT Gilles	Médecin de Classe Exceptionnelle (62)	Monsieur
6	FERRES Jean-Louis	Colonel (82)	Monsieur

Groupe hiérarchique 5 (*groupe de base*) : nombre pair de candidats au plus égal à 20

1	RIEU Laurent	Commandant (73)	Monsieur
2	COMBEFREYROUX Carole	Capitaine (80)	Madame
3	LECRAS Yaël	Cadre de santé 1ère cl (59)	Monsieur
4	SCHMITT Michaël	Lieutenant-Colonel (57)	Monsieur
5	LENDRES Eric	Lieutenant-Colonel (33)	Monsieur
6	MURCY Jean-François	Lieutenant-Colonel (974)	Monsieur
7	GRAS Thierry	Cadre de santé 1ère cl (11)	Monsieur
8	PETITJEAN Sébastien	Lieutenant-Colonel (78)	Monsieur
9	SAMYN Sébastien	Infirmier SPP Hors CI (62)	Monsieur
10	MURAT Stéphanie	Capitaine (45)	Madame
11	MOUSEL Didier	Capitaine (56)	Monsieur
12	SALAVIN Karine	Capitaine (73)	Madame
13	CURUTCHET Arnaud	Commandant (64)	Monsieur
14	DE OLIVEIRA Irnando	Capitaine (78)	Monsieur
15	DOUËT Raphaël	Lieutenant-Colonel (67)	Monsieur
16	BROUILLET David	Capitaine (33)	Monsieur
17	LATORRE Vincent	Capitaine (33)	Monsieur
18	VERNOUX Stéphane	Commandant (79)	Monsieur
19	LEANDRI Renaud	Capitaine (2A)	Monsieur
20	BOUZATS Cyril	Capitaine (33)	Monsieur

Indiquer le nombre de candidates pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 3

Indiquer le nombre de candidats pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 23

Indiquer le nombre total de candidats pour les groupes hiérarchique 4 et 3 (les listes comportant au moins 10 noms sont admises. Le nombre maximal est fixé à 32) : 26

Nom et prénoms du délégué de liste : RIEU Laurent

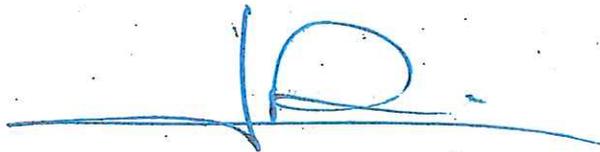
Adresse de l'organisation syndicale : 20 avenue du Général De Gaulle 33120 Arcachon

Le cas échéant,

Nom et prénoms du délégué de liste suppléant : BEUNARD Patrice

Adresse de l'organisation syndicale : 20 avenue du Général De Gaulle 33120 Arcachon

Signature du représentant de l'organisation syndicale concernée (préciser la qualité)



L. RIEU

Délégué de liste

Les déclarations individuelles de candidatures doivent être jointes à la présente liste



ELECTION DES REPRESENTANTS  
DU PERSONNEL DES OFFICIERS DE SPP  
Commission administrative paritaire de catégorie A

SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018

Liste présentée par la fédération nationale Intercô-CFDT

Groupe hiérarchique 5

NOM et Prénom	Grade	SDIS	Sexe
1. CREAC'H Youenn	Cne	SDIS 29	M
2. DROUIN Philippe	Cdt	SDIS 31	M
3. BERTHET Guillaume	Infirmier de classe supérieure	SDIS 74	M
4. TERSEN Patrice	Cdt	SDIS 84	M
5. HOARAU Hervé	Cdt	SDIS 974	M
6. ANASTASI Alain	Cne	SDIS 83	M
7. GENIQUET Hubert	Cne	SDIS 01	M
8. LECHANOINE Michel	Cne	SDIS 33	M
9. AYOUL Vincent	Infirmier hors classe	SDIS 74	M
10. SIFFOINTE Bernard	Cne	SDIS 74	M

**Nom et prénom du délégué de liste : Youenn CREAC'H**

**Nom et prénom du délégué de liste suppléant : José PORCEDDU**

Structure : Fédération INTERCO CFDT  
47/49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris

Youenn CREAC'H  
Le délégué de liste  
Fédération Nationale Intercô CFDT



Election des représentants du personnel

Commission administrative paritaire nationale des officiers de sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A instituée auprès du Centre national de la fonction publique territoriale

Scrutin du 6 décembre 2018

**AVENIR SECOURS CFE-CGC**

Numéro d'ordre	Nom prénoms et grade	Sexe (madame ou monsieur)
-------------------	----------------------	------------------------------

Groupe hiérarchique 6 (*groupe supérieur*) : nombre pair de candidats au plus égal à 12

1	Colonel hors classe Christophe AUVRAY	M.
2	Contrôleur général Pascal BELHACHE	M.
3	Colonel hors classe Serge HERARD	M.
4	Médecin hors classe François PANTALONI	M.
5	Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX	M.
6	Colonel hors classe Jérôme SOTTY	M.
7	Colonelle Anne LAMAIRE	Mme
8	Colonel Philippe SANSA	M.
9	Médecin cl. exceptionnelle Jean-Michel LAVIE	M.
10	Colonel hors classe Eric CANDAS	M.
11	Colonel hors classe Alain DIRY	M.
12	Médecin cl. exceptionnelle Eric BROUSSE	M.

Groupe hiérarchique 5 (*groupe de base*) : nombre pair de candidats au plus égal à 20

1	Commandant Jean-Frédéric BISCAY	M.
2	Commandant Vincent PARAYRE	M.
3	Capitaine Bruno LE BRAS	M.
4	Commandant Jérôme PETIT	M.
5	Infirmier hors classe Laurent FOURNIER	M.
6	Commandant Sylvain BESSON	M.
7	Lieutenant-colonel Christophe MOURGUES	M.
8	Capitaine Eric LUDON	M.
9	Capitaine Sébastien MARAT	M.
10	Infirmière hors classe Christelle VAUTEY-SIBADE	Mme
11	Capitaine Nicolas BOUCKAERT	M.
12	Commandant Thomas MONDOLONI	M.
13	Capitaine Sandrine ROBÉ	Mme
14	Commandant Aurélien MANENC	M.
15	Capitaine Olivier BOSSARD	M.
16	Capitaine Perrine GODNAIR	Mme
17	Cadre de santé Franck NEVACHE	M.
18	Commandant Christophe ONILLON	M.
19	Capitaine Benoit FLAMANT	M.
20	Commandant Denis MONTE	M.

Indiquer le nombre de candidates pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 4

Indiquer le nombre de candidats pour les groupes hiérarchiques 6 et 5 : 28

Indiquer le nombre total de candidats pour les groupes hiérarchique 6 et 5 : 32 (les listes comportant au moins 10 noms sont admises. Le nombre maximal est fixé à 32).

Indiquer la part des candidats hommes (en pourcentage), le cas échéant, arrondi à l'entier :

. supérieur (rayer la mention inutile), 92 %

. inférieur (rayer la mention inutile), 85 %

Indiquer la part des candidates femmes (en pourcentage), le cas échéant arrondi à l'entier :

. supérieur (rayer la mention inutile), 8 %

. inférieur (rayer la mention inutile), 15 %

**Rappel des conditions ayant trait à la qualité de candidat :**

- justifier des conditions requises pour être électeur,
- ne pas être en congé de longue maladie ou de longue durée,
- ne pas avoir été frappé d'une sanction disciplinaire du 3<sup>ème</sup> groupe (sauf amnistie ou effacement),
- ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues aux articles L 5 et L 6 du code électoral.

**Rappel des conditions ayant trait aux organisations syndicales :**

Peuvent présenter des candidats, les organisations syndicales :

- de fonctionnaires, qui sont constituées depuis au moins 2 ans (à partir du dépôt légal des statuts) et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance.
- de fonctionnaires affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui justifie des conditions précitées.

Nom et prénoms du délégué de liste : Jérôme PETIT

Adresse de l'organisation syndicale : 19 avenue Debourg 69007 LYON

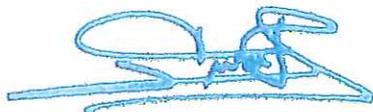
Le cas échant,

Nom et prénoms du délégué de liste suppléant : FREGA Gilles

Adresse de l'organisation syndicale : 19 avenue Debourg 69007 LYON

Signature du représentant de l'organisation syndicale concernée (préciser la qualité)

Gérard IRIART  
Président d'Avenir Secours



Les déclarations individuelles de candidatures doivent être jointes à la présente liste.